

**Délibération 2025-50 |**

**Conseil d'administration du 11 décembre 2025**

**Objet : renouvellement à la 5<sup>ème</sup> vice-présidence du conseil d'administration de la CNRACL**

M. Jean-Pierre Cazenave, président de séance,  
rend compte de l'exposé suivant

**Exposé**

Vu l'avis de parution au Journal officiel du 23 avril 2021 relatif aux résultats des élections des représentants élus au conseil d'administration de la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales ;

Vu l'article 11 du décret n°2007-173 du 7 février 2007 modifié, qui dispose que le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et cinq vice-présidents ;

Vu les articles 1, 2, 7, 8, 9 du règlement intérieur qui en précisent les modalités ;

Vu la délibération n°2021-20 du 9 juillet 2021 par laquelle le conseil proclame les résultats des élections du président et des cinq vice-présidents pour le mandat 2021-2026, modifiée par les délibérations n°2022-61 du 15 décembre 2022, n°2023-2 du 22 juin 2023 portant respectivement renouvellement des 3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> vice-présidence du conseil et n°2024-2, 2024-3, 2024-4 et 2024-5 du 20 juin 2024 portant respectivement renouvellement du président et des 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> vice-présidences ;

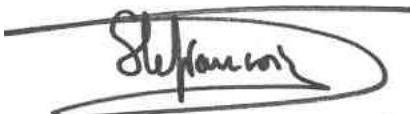
Considérant :

- la démission du 5<sup>ème</sup> vice-président, Dominique Régnier à compter du 17 novembre 2025 ;
- la proclamation des résultats de l'élection à la 5<sup>ème</sup> vice-présidence par le président du bureau de vote lors de la séance du 11 décembre 2025. |

**Le conseil d'administration proclame Madame Nicole Leborgne 5<sup>ème</sup> vice-président du conseil d'administration de la CNRACL, élue au 1<sup>er</sup> tour, avec 13 voix (16 votants, 16 suffrages exprimés). |**

Bordeaux, le 11 décembre 2025

Le secrétaire administratif du Conseil,



Stéphanie Lefrançois